

## Compte-rendu

### COPIL Cirque de l'Essonne – mardi 03 avril

**Participants :**

Bayle Jean-François	Maire-adjoint chargé de l'Environnement, des transports, des télécommunications et des grands projets urbains 1 <sup>er</sup> Vice-Président	Corbeil-Essonne  SIARCE
Boisriveau Claude	Maire-adjoint	Lisses
Bonin-Rabelle Marie-Claude	Directrice de l'Environnement	CD 91
Capel François	Directeur de la sécurité	Corbeil-Essonne
Chouat Francis	Président	CAGPS
Collin Patrick	Conseiller municipal délégué chargé de l'environnement urbain	Lisses
Combrisson Claude	Président	Corbeil-Essonne Environnement
Di Mario Eléonore	Chargée de mission de Mme Vermillet	CD 91
Dirat Karl	Maire	Villabé
Ducept Nicolas	Directeur de l'Unité Territoriale Centre-Essonne	CAGPS
Dugault Carla	Responsable du service pilotage à la direction de la communication	CAGPS
Grousseau Jean-Jacques	Directeur de cabinet	CAGPS
Kauffmann Valérie	Directrice adjointe	CAUE91
Lafon Thierry	Maire	Lisses
Mainfroid Bérengère	Directrice adjointe à la transition écologique	CAGPS
Maison Eric	DGA Cadre de Vie	CAGPS
Marguet Isabelle	Directrice adjointe à l'assainissement	CAGPS
Quindroit Angeline	Chargée de communication au service Événementiel	CAGPS
Rebuffat Jeanne	Directrice de la communication	CAGPS



Rio Philippe	Vice-président chargé du Développement Durable, de la Transition Energétique, du Cycle de l'Eau et de la Biodiversité	CAGPS
Rosel Annabelle	Directrice adjointe	SIARCE
Rufat Myriam	Chargée de préservation des ENS locaux au Conservatoire des ENS	CD91
Sannier Julie	Chargée de mission Continuités Ecologiques	CAGPS
Soebert Christian	Vice-président	Naturessonne
Vermillet Brigitte	Vice-présidente chargée du Développement Durable et de l'Environnement	CD91
Vialatte Michel	DGS	SIARCE
<b><u>Excusés :</u></b>		
Dereu Etienne	DGA	CD91
Grillo Xavier	Directeur rivières	SIARCE
Pecquet David	Chef de service au Conservatoire des ENS	CD91

### **Ordre du jour :**

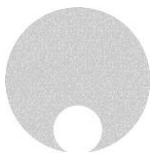
- Avancement de la démarche ;
- Manifestation du 26 mai ;
- Travaux d'urgence 2017/2018 : Point d'étape ;
- Maîtrise d'œuvre et études 2018 ;
- Lancement de l'audit sécurité ;
- Projet d'observatoire photographique du paysage ;
- Observations hivernales du Cirque de l'Essonne autour de la thématique « eau » : point de vue des associations.

M. Chouat introduit le COPIL en rappelant succinctement les grandes étapes du projet et l'implication de tous les partenaires dans ce futur aménagement.

#### 1. Avancement de la démarche

Des visites du site ont eu lieu avec de potentiels financeurs afin de leur présenter les grandes lignes du projet, ainsi qu'avec l'Etat (Drieu, DDT...) pour les aspects règlementaires. La recherche de subventions auprès de la Région est à consolider : l'obtention d'un accord de principe apparaît nécessaire au vu des enjeux du projet et de la politique régionale.

Mme Vermillet cite notamment des fonds régionaux qui pourraient être disponibles pour sécuriser le site contre les dépôts sauvages.



Tous les partenaires ont approuvé par délibération la convention-cadre de nature en ville pour la préservation et la valorisation du Cirque de l'Essonne ainsi que la plan-programme annexé (le CAUE91 n'a pas besoin de délibérer).

## 2. Manifestation du 26 mai

La signature de la convention-cadre par l'ensemble des partenaires se fera à 16h, jour de la fête du Cirque organisée par les associations. La signature se déroulera autour de la symbolique d'un panneau d'affichage dévoilé et du lâcher d'un ballon captif. Elle sera suivie d'un goûter festif.

Mme Rebuffat insiste sur la volonté de travailler ensemble à la création d'outils communs de communication autour du Cirque de l'Essonne. Dans cet état d'esprit, l'ensemble des partenaires sera réuni sous un unique barnum sur le site de la fête.

M. Chouat rappelle que cette fête est d'abord un événement organisé par les associations et que les collectivités proposent leur appui technique.

M. Combrisson rappelle l'historique de cette fête (initialement dans le cadre de l'événement « Essonne Verte - Essonne Propre », sur la commune de Villabé dans une parcelle mise à disposition par un agriculteur). Au vu de la localisation de la fête cette année (stade Robinson), et de la proximité avec la zone humide, les activités proposées seront axées sur cette thématique. Une vingtaine de stands seront proposés par les associations de 10h à 17h. Des flyers ont été distribués à tous les élèves de classe élémentaire sur Corbeil-Essonnes. Le même exercice est prévu sur Lisses et Villabé sous réserve de l'autorisation de l'inspection académique.

Suite aux interrogations de M. Boisriveau et de M. Chouat quand à un nettoyage préalable du secteur, M. Ducept confirme une intervention prévue début mai 2018 dont les contours exacts sont encore à définir (sur la voie des Roches Saint-Jean).

L'association et la participation de l'Office du tourisme de Grand Paris Sud à cette manifestation est proposée et validée afin de renforcer et d'affirmer l'identité du territoire à travers ce projet.

M. Rio souligne l'importance de valoriser ce projet qui prend naissance avec l'agglomération.

Chacun s'accorde sur l'importance de la date du 26 mai pour marquer les esprits et souligner le démarrage d'une histoire d'une manière partenariale, populaire et festive.

## 3. Travaux d'urgence 2017/2018

155 000 € HT ont été alloués à ces travaux. La priorité a été donnée à la fermeture du site à l'ensemble des engins motorisés. Une action conjointe des 3 communes et de CAGPS a permis l'évacuation des véhicules présents dans le Cirque.

Une 1<sup>ère</sup> tranche s'est terminée cet hiver et a consisté en :

- La pose de barrières, de poubelles et de panneaux d'affichage aux entrées de site. M. Combrisson rappelle qu'une barrière n'est toujours pas mise en place



et entraîne des dépôts sauvages. M. Ducept explique qu'un doute subsistait sur la qualité privée ou publique d'une des parcelles située au-delà de la barrière ce qui expliquait son absence jusqu'à présent. La parcelle en question étant publique, la barrière sera mise en place prochainement ;

- La pose d'une caméra de vidéosurveillance ;
- La suppression de la publicité sauvage le long de la RD 260 et fauchage du talus sur une dizaine de mètres de large ;
- La réouverture du sentier des bas-cornus.

La 2<sup>ème</sup> tranche consistera en :

- La poursuite de la réouverture du sentier des bas-cornus ;
- La création d'un point de vue ;
- L'installation d'un affichage aux entrées de site (en accord avec la charte graphique en cours de réalisation) ;
- Le nettoyage du secteur de la Voie des Roches Saint-Jean en prévision du 26/05 ;
- La sécurisation de puits. L'appui des associations sera recherché pour les localiser.

M. Bayle propose de rouvrir un sentier en parallèle de la route de Corbeil, en décalage du fond de parcelle des habitations, en suivant la topographie du site.

Compte-tenu des accès existants par ailleurs, ce sentier, bien qu'intégré dans le projet global ne sera pas réouvert dans le cadre des travaux d'urgence, mais dans le cadre du projet d'aménagement global du site.

#### 4. Maîtrise d'œuvre et études 2018

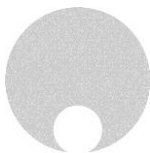
Les cahiers des charges pour la sélection des maîtrises d'œuvre de la CAGPS et du SIARCE sont en cours de finalisation. Il est prévu un lancement des études pour cet été.

L'accent est mis sur la collaboration des partenaires et notamment la coordination entre les deux maîtrises d'œuvre. Il est proposé de faire appel à une mission indépendante d'ordonnancement, de pilotage et de coordination.

Une étude sur le patrimoine fruitier existant sera également lancée par le Département. A ce sujet, M. Bayle rappelle l'existence d'une étude d'In-Situ sur cette thématique.

M. Chouat s'interroge sur les travaux prévus pour lutter plus spécifiquement contre les inondations dont sont victimes les riverains de la rue Fernand Laguide en cas de fortes précipitations.

Pour rappel, la réalisation d'un bassin de rétention complétant les travaux de rénovation complète du réseau d'assainissement de la rue Fernand Laguide est prévu prochainement. M. Vialatte indique qu'une étude de faisabilité visant à fixer le dimensionnement du bassin devrait être menée dès cet été. La convention de délégation de maîtrise d'ouvrage qui permettra au SIARCE de mener cette étude devrait être proposée au Bureau communautaire de la CAGPS du 15 mai. Mme Marguet précise qu'elle attend toujours du SIARCE la consolidation du chiffrage de l'étude pour pouvoir finaliser la convention. Il est précisé que



l'aspect naturel de ce bassin sera privilégié. Il devrait pouvoir être réalisé mi-2019. Le secteur reste donc sensible jusque-là. Néanmoins, des dispositifs temporaires ont été mis en place pour préserver les populations jusqu'aux travaux.

#### 5. Lancement d'un audit sécurité

La direction départementale de la sécurité publique ainsi que le groupement de Gendarmerie de l'Essonne ont été sollicités par courrier du Conseil Départemental 91 le 16/03 afin de réaliser un audit sécurité du secteur du Cirque de l'Essonne. Il n'y a toutefois pas de calendrier précis à ce stade.

M. Bayle insiste sur l'importance de la question juridique et sécuritaire et de la difficulté à coordonner 3 pouvoirs de police différents avec des moyens différents.

M. Chouat rappelle le contour des compétences des uns et des autres. La CAGPS n'a pas vocation à intervenir sur le secteur pour gérer les questions de surveillance puisqu'elle ne dispose d'aucun pouvoir de police. Il est nécessaire que les communes s'emparent de la question et prennent la main. Par ailleurs, il donne l'exemple des communes d'Évry et Courcouronnes qui ont une convention afin que leurs polices municipales puissent agir conjointement et sur les territoires des deux communes.

M. Lafon propose d'organiser prochainement une rencontre avec les 3 communes et les services de la préfecture à ce sujet.

M. Capel rappelle que des opérations communes avec Lisses ont été menées dernièrement sur le site pour procéder à l'enlèvement de véhicules et à l'évacuation de chiens dangereux et que des arrêtés de circulations ont également été pris. M. Combrisson indique qu'un élevage de chiens est malgré tout encore présent.

Le 10 avril, les services techniques des communes, du Département et de la CAGPS se rendront sur site pour faire l'inventaire des parcelles occupées en fonction de leur statut public/privé et en indiquant le type d'occupation (présence de bâti ou non, de quel type, activité etc). Sur cette base et les pistes d'action que devraient proposer l'audit sécurité, des procédures groupées pourront alors être entreprises.

#### 6. L'observatoire photographique du paysage

Initiative pilotée par le CAUE91, qui consiste à déterminer des points fixes de prise de vue qui seront suivis dans le temps. Il s'agit d'une démarche scientifique et participative dont le résultat consistera en un outil d'aide à la décision pour les collectivités.

Une photographe professionnelle mandatée par le Département va pouvoir proposer une première liste de points de vue à valider par la suite en COPIL et réalisera des fiches techniques pour une reproduction exacte du cadrage des photos.

La participation des différents acteurs (scolaires, associations, collectivités etc.) sera sollicitée.

#### 7. Observations hivernales du Cirque de l'Essonne autour de la thématique « eau » : point de vue des associations

M. Combrisson présente le caractère humide du Cirque de l'Essonne, amplifié par les fortes précipitations constatées en décembre 2017 et janvier 2018.



M. Bayle rappelle qu'anciennement un ru circulait dans le bas du Cirque et se jetait dans l'Essonne. Cette jonction n'existe plus depuis la construction de la voie de chemin de fer.

M. Soebert précise que l'urbanisation depuis 30 à 50 ans contribue à l'augmentation du ruissellement sur le secteur.

Mme Rufat rappelle que l'étude que mènera le SIARCE a justement pour objectif de déterminer le fonctionnement hydraulique global du Cirque et ainsi la localisation et le nombre de mares à éventuellement réaménager. La zone humide centrale au niveau de la peupleraie fera également l'objet d'un remaniement conséquent en fonction des résultats des études.

Un prochain COPIL est proposé pour l'automne 2018 afin de présenter les premiers résultats des études de maîtrise d'œuvre. La présence des potentiels financeurs pourra également être sollicitée.